Ports Rade de Toulon

CCI VAR

ANNONCE IMMOBILIERE ET FONCIERE

AVIS DE PUBLICITE PERMANENTE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

INFORMATIONS GENERALES

Type de produit : Bureaux – **Lot 2**

Surface : Environ 146.71 m²

Situation géographique : ZIP de Brégaillon – Lot 8

Nature de l'activité proposée : Activité portuaire

Référence de l'annonce : PP.EMTC.2023.002

Publié le : 08/11/2023

PLAN

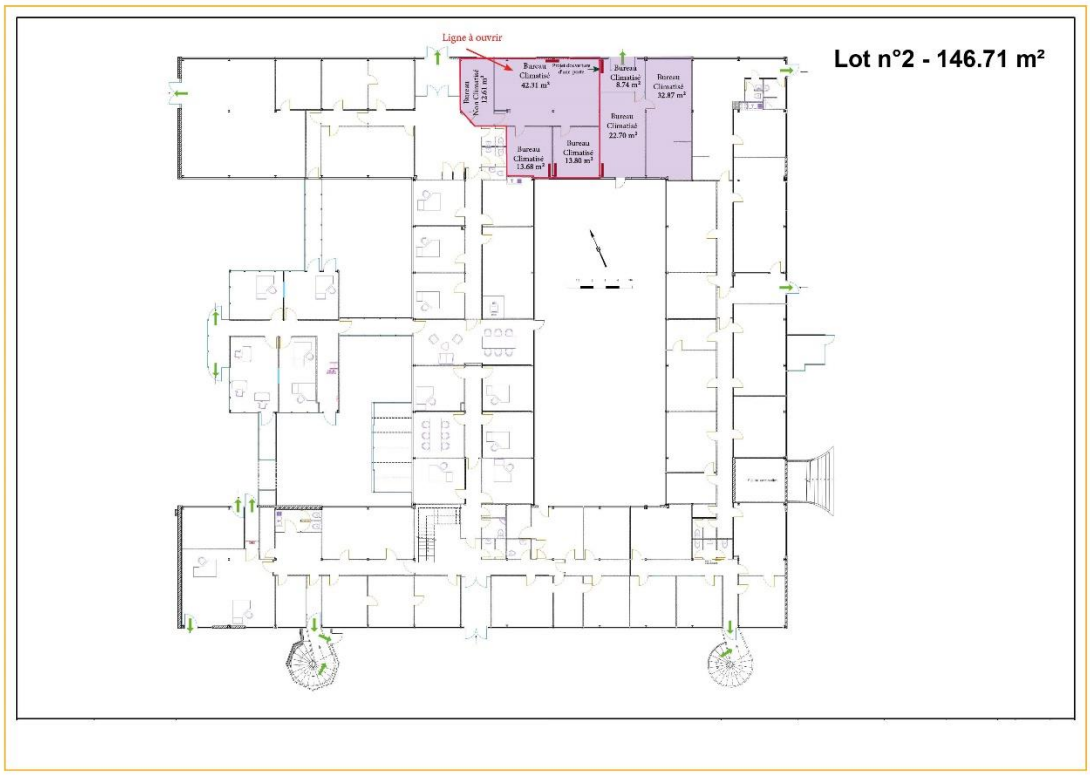

PRESENTATION DU SITE OU DU BIEN

Nature et état du bien proposé	
Bureaux	Bureaux Climatisés : environ 134,10 m² Bureaux Non Climatisés : environ 12.61 m²
Sanitaires	Projet de création de sanitaires

Domanialité	Domaine Public Maritime

Objet du présent avis
Par arrêté Ministériel en date du 24 janvier 1956, l'Etat, propriétaire des ports de Toulon, a confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine et Territoriale du Var la gestion des terrains domaniaux incorporés dans la concession d'outillage du port de Toulon Commerce, règlementé par le cahier des charges modifié par voie d'avenant. En application des dispositions du cahier des charges de la concession, modifié par voie d'avenant, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine et Territoriale du Var est autorisée à accorder, sur le domaine public dont elle est Concessionnaire, des autorisations d'activité et/ou d'occupation du domaine public assorties du paiement d'une redevance et dans le respect des dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP). Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121-1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la CCI du Var pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Equipements
- Sanitaires (projet de création) - Electricité

Sûreté / Sécurité
- Zone contrôlée par un poste de garde - Vidéo-surveillance sur la ZIP de Brégaillon

Particularité du site
- Bureaux au rez-de-chaussée de la Direction des Ports au lot 8 – ZIP de Brégaillon - Ouverture d'une ligne au nom de l'occupant avec un fournisseur d'électricité

NATURE DU TITRE DELIVRE

Contrat	Autorisation d'Occupation Temporaire non constitutive de droits réels
Durée	L'occupation prendra fin au 31.12.2025 (sous réserve de l'approbation de l'Autorité Concédante).
Conditions	Outre les exigences attachées aux caractéristiques du site, tous les travaux et les aménagements nécessaires à l'installation et/ou l'exploitation de l'activité seront à la charge de l'occupant.

REDEVANCE

Tarif d'Outillage Public	TOP de l'année en vigueur
Conditions financières	Sur la base du TOP 2023 : Titre 10-1) Bureaux climatisés : **12.09 € HT/m²/mois** Bureaux non climatisés : **8.83 € HT/m²/mois** Charges communes : **1.96 € HT/m²/mois** Charges particulières : **1.14 € HT/m²/mois** *(Utilisation et maintenance des réseaux électriques)* Titre 15-1.c) Redevance surveillance et gardiennage : **0.21 € HT/m²/mois** Soit une redevance d'environ **2 124,29€ HT/mois** pour l'occupation des bureaux dans l'année 2023.

CANDIDATURE

Modalités de présentation de la candidature	- Une note de présentation générale du candidat, son projet notamment l'activité envisagée en conséquence - Le Kbis de la société de moins de 3 mois - Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant - L'expérience professionnelle
Suite de la procédure	La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent avis et de n'accorder aucune autorisation d'occuper les dépendances visées au présent avis, sans aucune indemnité vis-à-vis des candidats.

CRITERES DE SELECTION

Pertinence et niveau de soutien du service au regard de l'activité présente sur le terminal de la Zip de Brégaillon	60 %
Le trafic portuaire généré pour les ports de la CCI du Var - voie maritime et voie ferrée	40 %

REMISE DES CANDIDATURES :

Les dossiers de candidature devront être adressés sous pli et la copie intégrale sur une clé USB à l'adresse mentionnée ci-dessous :

CCI du Var - Direction des Ports
Pôle Domanialité
663 avenue de la 1ère Armée Française
83500 LA SEYNE-SUR-MER

Les candidatures peuvent être envoyées par mail à l'adresse : ports.projets@var.cci.fr puis une copie papier adressée par courrier ou déposée à l'accueil dans les jours suivants.

La présente publicité est faite sur le site internet des Ports Rade de Toulon et restera en ligne jusqu'à l'attribution des lots.

Pour toutes demandes de visite du lot, contacter Mme TAMBON Céline par mail à celine.tambon@var.cci.fr

Pour toutes demandes complémentaires, contacter la Direction des Ports de la CCI du Var au **04.94.22.80.80**